

Amicale de la pierre du Grand Chasseral

Annexe aux statuts

Version validée le 22.11.2025

1. Cotisations des membres

Catégorie	cotisations annuelles	tranche d'âge
Membre actif *	20.00	de 18 à 64 ans
Membre libre	25.00	à partir de 18 ans
Membre jeune	10.00	de 12 à 18 ans

* Annuellement, le membre actif peut participer sans frais d'inscription à une compétition de lancer qui est mise en place par l'Amicale.

2. Indemnités

Le présent chapitre sera réalisé une fois l'Amicale constituée.

3. Les règlements techniques et directives de compétition

Règlement technique de la pierre du Grand Chasseral

Le règlement technique est le document de référence pour toutes les compétitions de lancer organisé par l'Amicale. Il se base sur les directives édictées par le groupe de travail AFLS – lancer de la pierre.

Règlement de compétition de la pierre du Grand Chasseral

Le règlement de compétition est adapté, sur la base du règlement technique, à chaque compétition mise sur pied par l'Amicale.

Classement

Les différents classements annuels sont mentionnés sur le site internet de l'Amicale. Ils font l'objet d'un rapport qui sera présenté lors de l'assemblée général et archivés ensuite. Le mode de classification est édicté dans le règlement technique de la pierre du Grand Chasseral

Attestation de participation

Une attestation de participation sous forme d'un diplôme est délivrée à chaque participant.

Amicale de la pierre du Grand Chasseral

4. Les commissions

La commission technique

A pour mandat

- de mettre sur pied des programmes d'entraînement pour les actifs,
- de mettre sur pied au moins une compétition annuelle,
- de proposer d'autres compétitions ou de participer à d'autres compétitions,
- de rechercher la collaboration et l'échange avec d'autres associations de lancer de la pierre.

La commission des jeunes lanceurs

A pour mandat

- d'élaborer un programme d'initiation adapté à la jeunesse,
- de mettre sur pied un programme de compétition adapté,
- pour faciliter les activités et les entraînements, de chercher la collaboration ou la synergie avec des sociétés partenaires (société de gymnastique par exemple).

5. Historique

L'Amicale de la pierre du Grand Chasseral a été constituée le 22 novembre 2025 à Nods. C'est lors des préparatifs de la 97^{ème} fête de lutte du Jura bernois à Nods que Rémy Geissbühler de Nods, alors membre du comité d'organisation en charge des animations, a proposé d'inclure un lancer de la pierre dans le programme de la fête. Très vite, le comité y a décelé l'opportunité de pouvoir développer, dans une deuxième étape, cette discipline jusqu'alors inexistante dans le Jura bernois. L'intérêt était encore plus marqué par le fait que le lancer de la pierre fait partie des trois sports traditionnels authentiquement suisse. Dans un premier temps, il a donc été décidé de continuer avec un concours en marge de la fête de lutte et d'observer l'intérêt porté par le public. Finalement, le succès rencontré a démontré l'évidence de tout mettre en œuvre afin de pérenniser la discipline au travers d'une activité régulière. Comme la pierre se veut être celle de tout le Jura bernois, il paraissait évident de lier le Chasseral, sis sur la commune de Nods et d'où l'idée est venue, à la marque d'attractivité de la région du Jura bernois pour en faire « **la pierre du Grand Chasseral** » légitimée par le biais d'une amicale. Les trois membres fondateurs de l'Amicale de la pierre du Grand Chasseral sont, par ordre alphabétique, Bayard Mary-Claude de Nods, Geissbühler Rémy de Nods et Wicht Didier de La Neuveville.